

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE

DU COMITE DIRECTEUR DU 10 OCTOBRE 2020

Siège FFCO – 15 Passage des Mauxins – 75019 PARIS

Membres élus présents (16)

Michel EDIAR (Président),
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), pouvoir à Thierry VERMEERSCH de 9h à 9h45,
Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH.

Membres excusés (3) et pouvoirs (2)

Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), pouvoir à Mathieu LEMERCIER
Hélène EDIAR, pouvoir à Dominique ETIENNE
Daniel POËDRAS

Membres absents (2)

Agnès EUDIER
Laurent LAINE

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON, responsable administrative.

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Marie-Claudine PERRIN et Joël POULAIN (à partir de 10h)

Début de la réunion à 9h00, quorum atteint de 18 voix/21

Introduction

Le Président ouvre la séance et informe le Comité directeur du nombre de 8285 licenciés au 30/09/2020, ce qui représente une diminution de 427 licenciés par rapport la même date 2019, soit environ moins 5 %. Il souligne que la tendance sur septembre-octobre pour la prise de licence est correcte et encourageante pour notre activité qui continue à attirer malgré le contexte sanitaire actuel. L'objectif est donc de tendre vers un même nombre de licenciés que l'an dernier.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu du CD du 20.06.2020

Le compte-rendu du Comité Directeur du 20/06/2020 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2. Calendriers 2021 et 2022

Calendrier 2021

CO à pied

- Paris Orienteering City Race (7512IF et 9404IF) : les organisateurs ont informé la sous-commission calendrier du retrait de leur candidature le 26 juin 2020 en raison du contexte sanitaire incertain. Le Comité directeur prend acte de ce retrait de candidature.
- Normandie O'Tour (2704NM) : la candidature, adoptée lors de la réunion du Comité directeur du 20 juin 2020, restait en attente de confirmation des dates retenues. Les organisateurs proposent, après accord de la Ville du Havre, le week-end des 18 et 19 septembre 2021. Proposition adoptée à l'unanimité.
- Nationales Sud-Est (CDCO73) : dates validées le week-end des 31 juillet et 1^{er} août 2021 suite à l'accord obtenu par les organisateurs de la station de La Plagne.
- 3 jours de Pâques en Bourgogne (2105BF) : suite à la demande de la DTN, l'inscription des 2 premières étapes au World Ranking est adoptée (1 abstention).



- Championnat de France de Relais-Sprint, Championnat de France de Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs (CD42/CD03) : la demande des organisateurs d'organiser le CFMD le jeudi 13 mai 2021 (jeudi de l'Ascension) et le CFRS le samedi 15 mai 2021 est rejetée (2 abstentions). Le Comité Directeur considère que le CFMD doit avoir lieu le samedi veille du CFC.
- Championnat de France de Nuit, Championnat de France de Sprint et Critérium National des Equipes : suite à l'annulation du week-end du CNE 2020, les organisateurs du CD34 et du CD11 souhaitent reporter leur organisation en 2021. Après avoir pris contact avec les organisateurs du week-end du CNE 2021 (4504CE), la demande de report du week-end du CNE 2020 en 2021 est adoptée (2 abstentions).

9h45 : arrivée de Jean-Philippe STEFANINI

CO à VTT

- Nationales Sud-Est Moyenne Distance et Longue Distance (CD07) : suite à l'expertise favorable du Délégué National, la candidature est adoptée à l'unanimité. Le Comité directeur prend également acte du changement de date de la Nationale Longue Distance qui aura lieu le 5 avril 2021 au lieu du 4 avril 2021 (suite à l'avis favorable de la sous-commission CO à VTT).
- Nationales Sud-Ouest Sprint et Moyenne Distance (3319NA) : faute d'expert désigné, le vote est reporté à la prochaine réunion du Comité directeur.
- Championnat de France Mass Start et Championnat de France des Clubs : le club 6806GE a informé les sous-commissions calendrier et CO à VTT du retrait de leur candidature le 6 juillet 2020. Suite à ce retrait, un appel à candidature a été lancé le 7 juillet 2020. Une nouvelle candidature a été reçue du club 2408NA pour l'organisation de ces courses les 26 et 27 juin 2021. Cette candidature est retenue sous réserve de retour d'expertise (2 abstentions).

CO à ski

- Championnat de France de Moyenne Distance (CD39 et 3913BF) : sur demande des organisateurs et de la sous-commission CO à ski, l'inscription de cette course et celle de la Moyenne Distance du lendemain (couplée avec une Nationale Suisse) au World Ranking est adoptée à l'unanimité. Jean-Philippe STEFANINI, Event Adviser, ne prend pas part au vote.

Raid Orientation

- Raid Bombis (2508BF) : la demande de report du raid 2020 en 2021 est adoptée à l'unanimité.

Calendrier 2022

CO à pied

- Championnat de France de Relais-Sprint, Championnat de France de Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs (CD19) : faute d'expert désigné, le vote est reporté à la prochaine réunion du Comité directeur.
- Nationales Sud-Ouest Moyenne Distance et Longue Distance (8607NA) : faute d'expert désigné, le vote est reporté à la prochaine réunion du Comité directeur.
- Championnat de France de Longue Distance et Championnat de France de Relais de catégories (1307PZ) : faute de retour d'expertise, le vote est reporté à la prochaine réunion du Comité directeur.
- Championnat de France de Sprint, Critérium National des Equipes et Championnat de France de Nuit : suite à l'appel à candidature du 26 juin 2020, une candidature a été reçue du club 1705NA. Compte-tenu du report du week-end du CNE 2020 en 2021, il convient dans un premier temps de demander au club 4504CE (organisateur initial du week-end du CNE en 2021) s'ils souhaitent reporter leur organisation en 2022. Dans l'affirmative, il sera proposé au club 1705NA de reporter leur candidature en 2023.
- Nationales Sud-Est Moyenne Distance et Longue Distance : suite à la réception de 2 candidatures (CD07 et CD26), il avait été décidé lors de la réunion du Comité directeur du 20 juin de mandater un expert pour départager les 2 dossiers et de reporter le vote lors de cette réunion. Faute d'expert désigné, le vote ne peut avoir lieu. Après échanges, Thierry VERMEERSCH se propose pour expertiser les 2 dossiers. Il prendra prochainement contact avec les organisateurs pour visiter les sites de courses.

- 3 jours de Pâques : suite au report des 3 jours de Pâques en Bourgogne 2020 en 2021, le club 6804GE a accepté le report de l'organisation des 3 jours de Pâques en Alsace en 2022 en demandant à bénéficier d'une priorité absolue pour 2022, d'une réduction des taxes fédérales et, en cas d'annulation, d'une compensation financière à hauteur du résultat de leur dernière édition. Après discussions, le Comité directeur valide à l'unanimité la priorité absolue pour 2022, mais rejette les deux autres demandes. Le Secrétaire général fera réponse au club en ce sens.
- Nationales Nord-Ouest et Nationales Nord-Est : faute de candidature reçue, un dernier appel à candidatures sera lancé avec une date limite de réponse fixée au 1^{er} décembre 2020.

3. Préparation de l'Assemblée Générale FFCO du 21/11/2020 sur exercice 2019

Le Président rappelle au Comité directeur l'historique de la tenue de cette AG, tout d'abord annulée en mars et reportée en novembre, puis délocalisée à Valence, en zone moins touchée par le COVID.

Cependant, la situation se dégradant rapidement, la question se pose au Comité directeur pour décider du maintien de cette Assemblée Générale en présentiel à Valence ou de façon dématérialisée en visioconférence.

Estimant le risque très important que le quorum ne soit pas atteint en présentiel, au vu des questions posées et réserves émises par les ligues à ce jour, le Comité directeur, après analyse des outils sécurisés pour les votes, décide de l'annulation de l'AG en présentiel au profit d'une AG en visioconférence le 21/11/2020 aux mêmes horaires (2 abstentions).

Le Comité directeur demande également qu'il y ait une partie didactique avant la réunion pour se familiariser avec les outils de vote et apprendre à bien les utiliser.

11h : Sylvie MARCHESIN quitte la réunion et donne pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI

4. Finances FFCO

Atterrissage 2020 et actualisation budget 2021

Le Trésorier informe le Comité directeur de la situation des finances au 9/10/2020 et présente un tableau des différentiels de recettes et de dépenses qui laisse apparaître un équilibre financier possible en 2020.

Cependant, le Trésorier souligne que le problème financier risque de se poser en 2021 par rapport aux subventions touchées qui ne seront pas dépensées, mais qui deviendront des fonds dédiés pour l'an prochain.

Le constat est fait que l'actualisation 2021 est difficile à présenter à ce jour, et à retravailler avant le 25/11/2020, date à laquelle l'ANS demande un bilan financier pour définir l'argent non dépensé cette année : estimation d'environ 50 000 euros à affiner.

Le Comité directeur prend note qu'une « commission finances » est prévue le 12/11/2020 et le Trésorier se propose de recontacter le Comité directeur après cette réunion afin de présenter des données plus précises en fonction de l'évolution de la situation.

Subvention complémentaire de 12 000 euros

Le Comité Directeur prend acte d'une subvention complémentaire de 12 000 euros versée à la fédération dans le cadre des difficultés financières liées à la crise sanitaire et que les modalités d'affectation seront étudiées lors de la prochaine commission des finances. Une proposition sur les affectations possibles sera soumise au Comité directeur suite à celle-ci.

11h45 : Mathieu LEMERCIER quitte la réunion et donne pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN

Annexe financière Haut Niveau 2021

Le DTN propose au Comité directeur de revoir l'annexe financière Haut Niveau 2020. Suite aux directives de constitution des listes ministérielles quant au choix de ne retirer personne pour le renouvellement de celles-ci, le constat est une augmentation du nombre de sportifs du Groupe France pour 2021 (GF Junior + 3, GF Senior +5).

Cependant cette augmentation de volume de sportifs ne pouvant être prise en charge en totalité par la FFCO, une réflexion a été menée par la DTN sur la prise en charge financière en tenant compte des directives de l'ANS d'aider les meilleurs sportifs et non les partenaires d'entraînement (analyse des coûts moyens de pension sur les weekends Haut Niveau sur 3 ans, estimation du coût des déplacements des coureurs du Groupe France).

Après ce travail, la proposition serait donc de créer 2 groupes A et B tant pour les Seniors que pour les Juniors, avec une participation financière aux frais de stages plus importante pour les membres du groupe B mais une prise en charge des frais de déplacement équivalente. Ceci permettra un rééquilibrage des coûts du déplacement pour les sportifs CO à pied qui sont éloignés des lieux de regroupement.

Le Comité directeur valide à l'unanimité des votants cette annexe financière Haut Niveau 2021 (Valérie BERGER-CAPBERN ne prend pas part au vote car en situation de conflit d'intérêt).

5. Conférence des Présidents de Ligues 2020

Suite à la décision du Comité directeur de tenir l'Assemblée Générale FFCO de façon dématérialisée, le Président soulève la question de la tenue de la conférence des Présidents qui était prévue suite à cette AG du samedi après-midi 21/11/2020, sachant que trois parties étaient prévues pour celle-ci : informations générales, points soulevés par les Ligues, échanges en vue d'élaborer le projet fédéral de la prochaine olympiade.

Après discussions, le Comité directeur décide de maintenir la conférence des Présidents de Ligues en vidéoconférence le dimanche matin 22/11/2020 pour les deux premiers points, puis d'organiser des soirées thématiques en novembre-décembre pour la réflexion sur la prochaine olympiade.

12h25 : Sylvine BROUTE quitte la réunion et donne pouvoir à Chantal BURBAUD

6. Préparation de l'Assemblée Générale FFCO du 21/11/2020 (suite)

Contenu de l'Assemblée Générale

Sur proposition du Président, le Comité directeur adopte à l'unanimité l'ordre du jour de l'Assemblée Générale FFCO du 21/11/2020.

Modifications des Statuts et du Règlement Intérieur

Le Secrétaire général propose au Comité directeur quelques modifications des Statuts et du Règlement Intérieur à soumettre au vote de l'Assemblée Générale :

- Modifications liées au contrôle de l'honorabilité : sachant que ces propositions ont préalablement été validées par le Conseil National de l'Ethique FFCO, le Comité directeur approuve à l'unanimité ces modifications.
- Modifications liées à la possibilité de tenir l'AG élective ou pas, par visioconférence : texte approuvé à l'unanimité par le Comité directeur.
- Modifications liées à la lutte contre le dopage, pour mise en conformité avec la loi : texte approuvé à l'unanimité par le Comité directeur.
- Modifications liées à la question des droits associés à la licence découverte compétition, car contradiction entre le Règlement Intérieur et le Règlement des Compétitions : le Comité directeur approuve à l'unanimité l'adaptation du Règlement des Compétitions pour mise en conformité avec le Règlement Intérieur.

12h45 : Yves Boehm quitte la réunion et donne pouvoir à Vincent FREY

Modifications du Règlement des Compétitions 2021

Le Secrétaire général propose au Comité directeur quelques modifications à apporter au Règlement des Compétitions pour 2021 :

- Modifications pour la déclaration des cartes et la mise en œuvre de la pénalité financière prévue en cas de manquement : au vu de l'importance de l'enregistrement complet des cartes dans la cartothèque fédérale et considérant que le dépôt légal à la BNF est de la seule responsabilité du diffuseur, la proposition est de limiter les pénalités à ceux qui n'enregistrent pas les cartes sur la cartothèque fédérale et de mettre en place une procédure d'avertissement préalable à l'émission des factures de pénalités. Le Comité directeur approuve à l'unanimité cette modification.
- Quelques autres modifications mineures sont prévues sur les distances entre postes en sprint, licenciés loisirs/santé... que le Comité directeur approuve à l'unanimité.

Le Secrétaire général informe également le Comité directeur de la mise à jour du guide des circuits de couleur.

7. Projet de Statuts et Règlement Intérieur de la Ligue Grand Est

Le Secrétaire général propose au Comité directeur de valider le projet de Statuts et Règlement Intérieur de la Ligue Grand Est. Après une correction mineure, le Comité directeur approuve à l'unanimité des votants les textes (Yves BOEHM, Mathieu LEMERCIER, Sylvie MARCHESIN et Vincent FREY ne prennent pas part au vote).



8. Informations diverses

- **Demande de report du MCO¹ 2020 à 2021 : position du COMOF²**

Le Président informe le Comité directeur de la position du COMOF qui a accordé à la fédération serbe le MCO 2021, malgré la demande de report de l'organisateur français pour 2021. Après discussion avec la fédération serbe et son refus de modification, la proposition était de reporter en 2022 à la place du Portugal, voire en 2023, ce qui a été refusé par l'organisateur français. Le Comité Directeur prend acte que le Président va envoyer un courrier au COMOF pour exprimer le ressenti négatif et l'insatisfaction de la FFCO et du club organisateur.

¹ MCO = *Mediterranean Championships of Orienteering*

² COMOF = *Confederation of the Mediterranean Orienteering Federations*

- **Site internet : conflit FFCO/SEVANOVA**

Le Secrétaire général rappelle au Comité directeur l'historique de la médiation entamée avec SEVANOVA et de la suite à donner suite à son échec. Aucun accord n'ayant été trouvé, un projet d'assignation en justice de SEVANOVA est en cours. Le Comité directeur en prend note.

En parallèle, le Secrétaire général informe le Comité directeur de la poursuite des opérations de maintenance du site actuel : adaptation quant à l'honorabilité des dirigeants, chantier relatif au RGPD avec contrôle d'accès en cours.

- **World Cup 2023**

Le Président présente au Comité directeur le courrier de l'IOF quant à un projet d'organisation d'une manche de Coupe du monde dans le Jura le weekend de Pentecôte 2023, sachant que des échanges informels ont déjà eu lieu avec le club O'Jura et la ligue Bourgogne-Franche-Comté. Dans son courrier l'IOF, invitant la FFCO à une visioconférence pour traiter de ce sujet, le Comité directeur prend note que la FFCO va répondre à cette invitation de visioconférence afin d'avoir effectivement davantage d'informations et les modalités envisagées par l'IOF.

Le Président, le Secrétaire général, le DTN et Vincent FREY participeront à cette réunion.

Le Président fera réponse en ce sens à l'IOF.

- **Report des qualifiés d'office des Championnats de France Sprint et Moyenne Distance pour 2021**

Le Secrétaire général propose au Comité directeur le report des qualifiés d'office des Championnats de France, soit les cinq premiers des Championnats de France 2019 pour 2021, avec leurs changements de catégories.

Ce report est approuvé à l'unanimité par le Comité directeur.

- **Information CO à ski**

Joël POULAIN informe le Comité directeur que le projet de participation française en CO à ski n'est pas poursuivi car le coût est trop important quant à la participation financière de la FFCO.

Le Comité directeur note que c'est un projet politique à déterminer sur la prochaine olympiade et en préalable, cette activité CO à ski est à encourager en France.

Fin du Comité Directeur à 13h55.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

